



CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'ÉTUDE D'IMPACT POTENTIEL DES CHARTES D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES DE PROGRÈS NUTRITIONNEL SUR LES APPORTS EN NUTRIMENTS DE LA POPULATION FRANÇAISE

Eléments-clé :

- Impact des chartes plus important pour les forts consommateurs ;
- Impact indépendant de la catégorie socio-professionnelle (les populations ayant le niveau socio-économique le plus bas bénéficient donc de la même façon que les niveaux socio-économiques les plus élevés des améliorations nutritionnelles induites) ;
- Impact serait amplifié avec un plus grand nombre d'opérateurs engagés dans cette démarche de reformulation volontaire ;
- Le sodium est le nutriment impactant le plus grand nombre de groupes d'aliments transformés. Les reformulations proposées pour ce nutriment aboutiraient à une diminution des apports moyens journaliers de l'ordre de 1% (le groupe de la charcuterie, pour lequel une charte d'engagements collective a été signée, contribue majoritairement à cette variation).

Cette étude vise à estimer les effets potentiels des reformulations proposées par les 30 chartes¹ d'engagements volontaires de progrès nutritionnel, signées dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS) fin juin 2012, sur les apports nutritionnels des consommateurs français. L'efficacité de ces chartes repose notamment sur leur capacité à améliorer la situation nutritionnelle des populations les plus à risque d'excès ou d'insuffisance d'apports, mais aussi des populations ayant un niveau socio-économique bas. C'est pourquoi l'impact potentiel de ces chartes a également été étudié pour les forts et faibles consommateurs, ainsi que pour les différents niveaux socio-économiques.

L'objectif de cette étude est de comparer **les apports avant et après application des reformulations proposées dans le cadre des chartes** pour 8 nutriments (sodium, sucres, lipides, vitamine D, acides gras saturés, acides gras *trans*, fibres et calcium).

Des variations d'apports moyens journaliers totaux statistiquement significatives sont observées pour les 8 nutriments étudiés. Les variations d'apports énergétiques moyens journaliers sont de **-0,4% pour les hommes** et de **-0,6% pour les femmes**. La vitamine D présente les variations d'apports les plus élevées, avec +2% des apports journaliers recommandés pour les hommes et les femmes (en raison de l'enrichissement dont ce nutriment fait l'objet). Le sodium, dont le nombre d'aliments impactés est le plus important (16%),

¹ Saint-Hubert, Casino, Orangina Schweppes, Marie, Adépale, Unilever France, Taillefine®, Bleu Blanc Cœur, Paul, Scamark, Findus, Unijus (Union interprofessionnelle des jus de fruits et nectars), Maggi, Herta, Davigel SAS, P'tit Louis®, Lesieur, Mac Cain, Fleury Michon, Henaff, la FICT (Fédération française des Industriels Charcutiers Traiteurs Transformateurs de viandes), Cereal Partners France, Kellogg's, Kiri®, La vache qui rit®, Uncle Ben's®, Thiriet, Nestlé Nutrition Infantile, MARS Chocolat France et MerAlliance.



présente des variations d'apports, en équivalent sel, de -1,1% pour les hommes et de -0,9% pour les femmes (notamment via la contribution des charcuteries). Les variations d'apports en sucres sont quant à elles de -0,4% pour les hommes et les femmes (notamment via la contribution de l'ultra frais laitier et des boissons fraîches sans alcool). Elles sont suivies des variations d'apports en lipides, qui sont de -0,4% pour les hommes et de -0,3% pour les femmes (notamment via la contribution des charcuteries).

Ces variations d'apports nutritionnels résultant de l'application des objectifs des chartes, contribuent de manière variable, selon les nutriments, à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du PNNS2. En équivalent sel, la contribution des améliorations proposées dans le cadre des chartes est de 3 à 5%² de l'objectif du PNNS2 chez les hommes et de 14% chez les femmes (en estimant les apports en sel ajouté au service à 2g/jour). Cette contribution s'élève, pour les sucres, à 1,6%³ de l'objectif du PNNS2 pour les hommes et les femmes et, pour les lipides, à 28% pour les hommes et 5% pour les femmes.

D'après cette étude, les forts consommateurs⁴ **dans le cas du sodium, des sucres et des lipides, présentent des variations d'apports plus élevées que le reste de la population.** Ce résultat est très positif car ces forts consommateurs sont ceux qui bénéficient le plus d'une telle évolution.

L'étude des évolutions potentielles d'apports nutritionnels selon l'index de **niveau socio-économique** montre quant à elle que, **pour tous les nutriments à l'exception du calcium, tous les niveaux socio-économiques sont significativement impactés par les reformulations proposées par les chartes. Les objectifs des chartes impactent donc de la même manière les aliments consommés par tous les statuts socio-économiques et pas seulement ceux consommés par les populations les plus favorisées.**

Cependant, il est à noter que **les résultats de cette étude représentent uniquement l'impact des reformulations faisant l'objet de chartes d'engagements volontaires. Il s'agit donc d'une fourchette basse de l'impact réel de toutes les reformulations mises en œuvre par les professionnels depuis plusieurs années.**

De plus, la part de marché des références faisant l'objet de chartes d'engagements constitue un des facteurs limitant l'ampleur des variations d'apports et leur significativité. Ainsi, **la mise en place, d'une part de nouvelles chartes individuelles PNNS et d'autre part d'accords collectifs prévus dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA) et qui concernent des engagements pris par des filières entières, pour lesquels les parts de marché seront plus élevées que celles relatives aux engagements pris par des entreprises isolées, constituent deux perspectives très intéressantes.**

L'ensemble des résultats de l'étude est détaillé dans le rapport *Evaluation de l'impact potentiel des chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel sur les apports en nutriments de la population française – Oqali – Edition Décembre 2012.*

² En considérant un ajout de 1 à 2g/jour de sel à table.

³ % exprimé par rapport aux apports moyens en sucres totaux et non en sucres ajoutés. L'atteinte de l'objectif du PNNS2, portant sur les sucres ajoutés uniquement, est donc sous-estimée.

⁴ Forts consommateurs au dessus du percentile 65. Le percentile X correspondant à la valeur seuil sous laquelle X% de la population se situe.